du peuple italien et explique pourquoi l'Allemagne, dans la Triplice, garantit à la couronne d'Italie la capitale de son royaume.

Aujourd'hui, Martin Luther peut, sans courir le risque d'être soupçonné, rompre le pain avec les cardinaux, promener sa bure sombre au milieu de la pourpre romaine et aller, au mont Cassin, donner à manger d'une main familière aux trois corbeaux de saint Benoît.

JOSEPH GALTIER

Le départ de Guillaume II

(Dépêche de notre correspondant particulier)

Rome, 7 mai, 8 h. 20.

Guillaume II est parti hier soir, vers six heures. Le roi et les princes italiens l'avaient accompagné jusqu'à la gare, où l'empereur a été salué par M. Zanardelli et tous les ministres.

Ayant appris que, parmi les officiers de service à la gare, plusieurs avaient fait la campagne de Chine, l'empereur demanda à les voir et s'entretint avec chacun d'eux. Il leur dit qu'il aurait été bien heureux s'il avait pu aller, lui aussi, en Chine.

Le roi Victor-Emmanuel et Guillaume II prirent congé avec la plus grande cordialité; à plusieurs reprises ils s'embrassèrent.

Avant de partir, l'empereur a fait une grande distribution de décorations allemandes, tant au Quirinal qu'au Vatican, et aussi aux fonctionnaires municipaux.

Guillaume II se rend à Donaueschingen, dans le grand-duché de Bade, où il chassera, et sera le 11 mai à Strasbourg.

Le prince impérial d'Allemagne et le prince Eitel-Fritz, son frère, ne sont partis qu'après neuf heures du soir, pour se rendre directement à Berlin.

LES EMPRUNTS BOERS

D'après un document que vient de publier la trésorerie du Royaume-Uni, les dépenses de la guerre du Transvaal s'élèvent à 5,276 millions de francs. On se rappelle que d'après les évaluations originelles de sir Michaël Hicks-Beach, la campagne ne devait coûter que 250 millions.

Mais, de plus, l'Angleterre va garantir le principal et l'intérêt d'un emprunt de 875 millions amortissable, contracté par le Transvaal. La charge serait pour ce pays de 2,500,000 francs.

Une partie de l'emprunt servirait à liquider le passif actuel du Transvaal. La conversion de sa dette prendra 62 millions et demi, l'achat des voies ferrées 325 millions, le développement des réseaux 125 millions, le règlement de la question foncière 62 millions et demi, les travaux publics 50 millions.

Telles ont été les déclarations de M. Chamberlain à la Chambre des Communes. Il a ajouté :

L'emprunt est garanti par tout l'actif et par les recettes budgétaires du pays, mais il n'y aura certainement pas à recourir à ces gages. Les recettes nettes des chemins de fer du centre de l'Afrique du Sud seront appliquées au service de l'emprunt. L'excédent des recettes du Transvaal, sans compter les recettes des chemins de fer, est estimé à 37 millions 500,000 fr. pour 1903-1904.

Les recettes augmentent, d'ailleurs, tous les mois, dans des proportions étonnantes. Le fait même que la conférence de Bloemfontein a proposé de donner un privilège de 25 0/0 des droits de douane aux produits anglais indique le loyalisme de la population hollandaise envers l'Angleterre.

Il est donc de bonne politique de garantir l'emprunt. De plus, c'est un devoir pour l'empire. D'ailleurs, l'Angleterre s'est engagée à ne pas frapper les mines du Transvaal d'une taxe additionnelle autre que celle de 10 0/0 sur les bénéfices; à ne rien faire qui pût entraver le développement du pays; à ne pas frapper la propriété foncière pour frais de guerre; à traiter les nouvelles colonies comme des colonies autonomes en tout ce qui n'affecte pas les intérêts de l'empire.

Or, le Transvaal a déjà librement consenti à payer une contribution de guerre de 750 millions que l'Angleterre n'a pas garantie et qui est assez forte et qui pèsera surtout sur la population anglaise.

M. Chamberlain a répondu à un député qui lui demande si l'Angleterre s'est acquis la propriété du chemin de fer néerlandais, du Transvaal à Delagoa Bay :

— L'Angleterre étant en correspondance avec le Portugal, il m'est par conséquent impossible de faire de déclaration à ce sujet en ce moment.

Sir Henry Campbell Bannerman, tout en félicitant M. Chamberlain de la lucidité de ses déclarations sur l'emprunt de 875 millions a dit que l'opposition attendra, pour exprimer son opinion, d'avoir étudié les détails du projet.

D'après M. Ritchie le prospectus de l'emprunt pourra être publié aujourd'hui dans l'après-midi; mais il se refuse de mentionner le taux de l'intérêt et le prix de l'émission.

Pour arriver au coût total de cette guerre il faut par conséquent ajouter aux 5,276 millions dépensés par l'Angleterre, 1,625 millions montant des deux emprunts annoncés, sans compter ce que le Transvaal et l'Orange ont pu dépenser, comme Etats libres, pendant la guerre.

Il est permis d'espérer que l'Angleterre, qui réserve 325 millions de francs pour le rachat des chemins de fer, réglera enfin définitivement et équitablement le sort des tiers porteurs des titres des chemins de fer néerlandais, dépossédés depuis la guerre. On sait que les comités des porteurs hollandais, allemands et français se sont entendus pour obtenir une solution.

LA QUESTION DE MACÉDOINE

(De notre correspondant particulier)

A Constantinople

Constantinople, *viâ* Sofia, 6 mai, 10 h. 30 matin.

On signale une rencontre à Florina entre soldats turcs et une bande. Sur cinq insurgés tués, trois avaient des fusils Mannlicher, deux des fusils Gras et une bombe.

A Ghevgheli, quatre révolutionnaires munis de bombes ont été arrêtés dans le local de la poste. L'un d'eux s'est suicidé. A Keuprulu, un révolutionnaire muni de bombes a été saisi également au bureau de poste.

L'audience que le sultan a accordée au nouveau ministre de Grèce, M. Gryparis, a eu un caractère remarquablement cordial. Le sultan a fait ressortir l'attitude correcte du gouvernement hellénique dans les circonstances actuelles.

Constantinople, *viâ* Vienne, 7 mai, 8 h. 15

La journée d'hier, la Saint-Georges, s'est passée sans incident, comme il arrive toujours quand on annonce un événement d'avance à jour fixe. La menace en avait été certainement lancée à dessein par les Macédoniens.

Le sultan en personne s'occupe des mesures à prendre pour empêcher des attentats sur le Palais et sur sa personne. Toujours terrifié par les attentats de Salonique, il reste cependant assez politique pour résister au parti vieux-turc qui le pousse à la guerre contre la Bulgarie, seul moyen aux yeux des Vieux-Turcs d'éviter les réformes imposées par l'Europe. Néanmoins il ordonne ou tolère les arrestations de sujets bulgares tout à fait honorables habitant Constantinople et la Turquie, et même les violences aux évêques bulgares.

Il est question d'enlever par la force de son siège de Stroumitza Mgr Gerassimos, soupçonné de sympathiser avec les insurgés. Des ennuis incessants sont causés à l'exarque bulgare de Constantinople Mgr Joseph, une des grandes figures du clergé orthodoxe oriental; enfin, des difficultés sont faites aux agents commerciaux bulgares et leur rendent presque impossible le séjour dans leur poste, sous prétexte qu'ils favoriseraient — l'agent de Monastir notamment — les insurgés.

Les ambassadeurs ont des détachements de marins des stationnaires dans leurs palais et jardins. MM. Zinoviev et de Calice surtout, donnent des conseils pacifiques au Palais et à la Porte. Ils montrent que la Turquie ne saurait gagner, mais perdre à une guerre, comme l'ont déjà prouvé même les victoires sur la Grèce, qui ont cependant coûté la Crète à l'empire ottoman. Néanmoins la tendance reste à la guerre un peu de tous les côtés; mais il ne faudrait pas se l'exagérer. Au fond, le sultan fera ce que lui dira l'Allemagne, et l'Allemagne ne semble pas vouloir une guerre.

De province, surtout de Salonique, Uskub et Monastir, on signale de nombreuses arrestations et de nouvelles rencontres avec les Macédoniens. Enfin, on est obligé de reconnaître que les Albanais ne se plient pas aux réformes, malgré l'appareil de troupes déployé en Vieille-Serbie et dont quelques-unes refusent, dit-on, de marcher contre les rebelles, musulmans comme elles. L'arrestation de quelques grands chefs expédiés en Asie n'a pas donné davantage à réfléchir aux Albanais.

A Salonique, outre les navires autrichiens, il y en a deux italiens, un allemand, un français, pas de russe, du moins on n'en parle pas. Les Anglais en ont un à Volo, en Thessalie. Les Grecs ont été priés par les Turcs de n'en pas envoyer.

En Bulgarie

Sofia, 7 mai, 8 heures.

L'état des esprits est redevenu belliqueux, non pas dans le gouvernement, ultra pacifique — le ministre de la guerre, colonel Savof, peut être excepté — mais dans l'opinion. On n'approuve pas les moyens anarchistes employés par les révolutionnaires macédoniens, mais on s'étonne de leur courage, qu'ils n'avaient pas jusqu'ici montré, de leur renoncement à la vie. On se révolte surtout contre l'injustice des accusations des Turcs, qui feraient bien mieux de fermer eux-mêmes leur frontière que de vouloir que les Bulgares ferment plus complètement la leur, ce qui est matériellement et moralement impossible. Même les adversaires du ministère reconnaissent que M. Danef a tout fait en ce sens.

On ne va pas encore cependant jusqu'à désirer la guerre, mais on ne la craint pas : on a confiance dans l'armée qu'on regarde comme excellente, sauf la cavalerie; on compte beaucoup sur les officiers, le général Petrof surtout, et sur l'enthousiasme des troupes. Enfin on est las de la politique imposée par la Russie, et le prince, qui est très politique, est certainement très attentif à tous ces sentiments divers. L'opinion le rappelle à cor et à cri dans le pays, où est sa place dans la crise actuelle.

A Salonique

Notre correspondant de Vienne a reçu de Salonique les détails suivants, qu'il nous communique :

L'incendie du *Guadalquivir*, des Messageries maritimes n'avait pas été prémédité par les révolutionnaires macédoniens, qui n'ont aucun ressentiment contre la France. Il a été causé par le hasard, la dynamite et les bombes transportées à bord par l'un des révolutionnaires ayant éclaté accidentellement.

Les femmes, les jeunes filles macédoniennes surtout, aidaient les révolutionnaires. Deux enfants même portant de la dynamite ont été tués. Les Macédoniens s'étaient travestis en officiers turcs ou en hodjas (prêtres turcs) pour lancer des bombes. La police et la gendarmerie continuent les perquisitions et les arrestations.

La mine creusée jusque sous la Banque ottomane (les révolutionnaires devaient y travailler depuis plus de six mois), partait de la boutique d'un charcutier bulgare, située vis-à-vis de la banque. Boutique à double fond : en étalage des jambons, des saucisses, du foie gras; par derrière, de la dynamite, des bombes, des appareils électriques même. Les conjurés, profitant d'un ancien canal ou égout, l'avaient élargi petit à petit, étayé et prolongé dans tout le quartier étranger, de la Banque à la poste, dit-on. Ils y avaient installé toute une batterie électrique, qui, par des fils courant le long du couloir souterrain, devait mettre le feu à la dynamite, faire sauter la Banque et presque tout le quartier. Le fait seul qu'un des fils se brisa — on ne sait encore comment — a empêché un désastre qui eût coûté la vie à des milliers de personnes.

La tranquillité revient peu à peu à Salonique. Si elle se maintient, ces jours prochains on aurait l'intention à Vienne de retirer les navires de guerre austro-hongrois qui sont à Salonique, et qui continueraient leur croisière interrompue dans les eaux du Levant.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

La situation au Maroc

Le gouvernement espagnol n'a reçu aucune nouvelle au sujet de la mort du prétendant Bou Hamara.

On écrit de Fez que les préparatifs de l'expédition militaire, qui semblaient interrompus, se poursuivent maintenant activement et que le makhzen aurait l'intention d'envoyer une partie des troupes dont il dispose dans la région de Tanger, afin d'y garantir la sécurité des routes.

Les chefs des tribus Beni Hasian, accompagnés de 300 hommes armés, sont entrés, hier, à Toto un offrant leur concours au gouverneur pour défendre la ville en cas d'attaque par les tribus rebelles des environs.

Le Venezuela et les puissances

La signature des protocoles d'arbitrage soumettant à la Cour de la Haye la question du traitement privilégié demandé par les alliés pour leurs réclamations contre le Venezuela, devait avoir lieu, hier, à Washington, entre les ambassadeurs des trois puissances coopérantes et M. Bowen, représentant le gouvernement vénézuélien.

Elle a été retardée, au dernier moment, par suite d'un désaccord entre les ambassadeurs anglais et allemand sur la question de savoir si l'on signerait conjointement ou séparément les protocoles. Sir Michael Herbert tenait pour cette dernière forme, qui a finalement prévalu, et la signature était fixée pour hier soir, à l'ambassade d'Angleterre.

La princesse Louise de Toscane

Notre correspondant de Vienne nous télégraphie :

Le kronprinz de Saxe a, dit-on, envoyé à son ancienne épouse, un télégramme de félicitations et de souhaits de prompt rétablissement. Louise de Toscane aurait lu cette dépêche en sanglotant.

La petite Pia-Maria-Monica, de complexion assez délicate, a été inscrite dans le registre de l'état civil comme princesse de la maison royale de Saxe.

Autriche-Hongrie

Une ordonnance ministérielle récente prescrit aux autorités militaires de ne plus employer désormais, dans tous leurs actes ou documents officiels se rapportant à des lieux habités, cours d'eau, montagnes, etc., etc., situés en territoire hongrois, que les dénominations en cette langue. Par conséquent, dorénavant, une lettre émanant de l'autorité militaire devra être adressée à Poszony et non plus à Presbourg, à Sopron et non à Oedenburg, à Nagy-Varad et non à Grosswardin, à Esztergom et non à Gran, à Kassa et non à Kaschau, et ainsi de suite.

Cette mesure, appliquée dès maintenant, n'ira pas sans occasionner des malentendus, étant donné surtout que, sur les cartes actuellement dans le commerce, fort peu de noms allemands sont accompagnés des synonymes hongrois, et que, d'ailleurs, fort peu de ces derniers sont connus des Allemands et des Slaves établis dans la région.

Angleterre

Nouvelles contradictoires en ce qui concerne la visite du roi d'Angleterre aux capitales des Etats du centre et de l'est européen. D'une part, on annonce qu'ordre a été donné de préparer le yacht royal pour le service du roi d'ici à quelques semaines. Le navire est entré hier en cale sèche pour recevoir des mâts spéciaux lui permettant de naviguer sur le canal de Kiel.

D'autre part, une note communiquée aux journaux dit :

Les bruits relatifs à une visite du roi Edouard, en automne, à Berlin, Vienne et Saint-Pétersbourg, peuvent être considérés comme prématurés. Ils sont basés sur des données inexactes. Aucun arrangement n'a encore été fait.

⁂ Plusieurs journaux publient une note suivant laquelle un certain nombre de membres du Parlement britannique, sans distinction de parti, vont inviter une des sommités de la Chambre des députés française à venir le mois prochain exposer, dans une réunion parlementaire qui aura lieu à Westminster, la question d'un traité d'arbitrage et de désarmement entre l'Angleterre et la France.

M. Cremer, membre du Parlement, est allé récemment à Paris pour prendre quelques arrangements préliminaires au sujet de la réunion en question.

M. Thomas Barclay, en attendant, continue sa campagne à ce sujet. Voici le résumé télégraphique du discours qu'il a prononcé hier à la chambre de commerce de Liverpool :

M. Barclay a fait valoir qu'au moment de l'incident de Fachoda, la France avait dépensé 75 millions de francs pour mettre les ports de la Manche en état de défense. Les églises avaient reçu l'ordre de se tenir prêtes pour le service des ambulances. Déjà la flotte française de la Méditerranée avait franchi Gibraltar, la nuit en éteignant ses feux et elle avait opéré jonction à Cherbourg avec l'escadre de la Manche.

M. Barclay n'a pas entendu dire que l'Angleterre eût alors fait des préparatifs. L'Angleterre se trouvait donc sans s'en douter à deux doigts de la guerre et exposée à une attaque imminente. La France, par suite d'un malentendu, croyait, de son côté, que l'Angleterre voulait l'attaquer.

La visite du roi Edouard à Paris est un grand événement en ce sens qu'elle est une phase de l'évolution latente qui se poursuit fatalement. Les nations obéissent à des sentiments profonds dont elles n'ont pas entièrement conscience.

Les Anglais se trouvent entraînés vers la France et une impulsion de gravitation entraîne de même la France vers l'Angleterre. Le voyage du roi en France est un puissant atout dans ce mouvement continu et il importe de laisser se poursuivre ce mouvement.

⁂ Le premier ministre, M. Balfour, a été condamné hier dans la personne de son chauffeur, à 3 livres 10 shillings et aux dépens pour avoir traversé le village de Hock à une vitesse de 50 kilomètres à l'heure. Le premier est en récidiviste; c'est la troisième fois qu'il est condamné pour le délit de vitesse exagérée.

Belgique

La Chambre a repris, hier, la discussion de la loi sur la réparation des accidents du travail, renvoyée pour nouvel examen devant la section centrale. On sait que lorsqu'on a pris la décision de ce renvoi, le projet ne comptait pas moins de 124 amendements. La section centrale en a ajouté encore quelques-uns. M. Van Cleamputte a fait sur le tout un énorme rapport suivi de plusieurs rapports complémentaires. Dès l'abord, quarante-trois orateurs se sont fait inscrire pour prendre la parole et le premier, M. Hoyois, député de Tournai, l'a gardée pendant cinq gros quarts d'heure. A ce compte, on n'en finira pas. C'est ce qu'a fait observer le président; il est du reste appuyé par M. Vandervelde qui propose de limiter le temps de parole pour chaque orateur.

⁂ Sir Marcus Samuel, lord-maire de Londres, a débarqué cet après-midi, à Ostende, par un temps détestable. La malle belge *Princesse-Clémentine*, conduite par le commandant Fourcault, ayant à bord M. Piérard, ingénieur-directeur de la marine, avait été mise à la disposition du magistrat communal, de sa famille et de sa suite. La traversée toute ensoleillée au début, s'est terminée dans une pluie battante qui a dérangé quelque peu l'éclat de la réception. M. Peeters, bourgmestre d'Ostende a souhaité la bienvenue aux voyageurs; sa fille a offert à Mme Marcus Samuel et à sa fillette de belles gerbes d'orchidées et tout le cortège, détrempé sous l'averse diluvienne, s'est précipité vers la gare où l'attendait un train spécial.

A Bruxelles, l'arrivée était censée incognito. Ce n'est que demain que commenceront les visites et démarches officielles. La foule n'était pas moins nombreuse à la gare du Nord, où M. de Mot attendait le lord-maire. Les voitures de ce dernier, arrivées la veille avec son personnel de laquais et cochers de grand gala, avaient pris place le long du débarcadère. Les voyageurs, respectueusement salués par la foule, y sont montés pour se rendre à l'hôtel de Bellevue, où sont retenus leurs appartements. Ils ont dîné le soir, avec M. de Mot, chez le baron Lambert de Rothschild.

Danemark

Le Folkething a adopté, par 87 voix contre 15, le projet de loi relatif à la supression des impôts fonciers jusque-là existants et à l'établissement d'un impôt unique sur la propriété foncière basée sur la valeur, ainsi que d'un impôt sur le revenu et sur la propriété mobilière. Ce projet comporte également une réforme des impôts communaux. Les socialistes et deux députés de la droite ont voté contre le projet.

Suède

Le gouvernement a déposé au Parlement une demande de crédit atteignant 200,000 couronnes destinées à une expédition qui partirait pour les mers du pôle Sud afin de retrouver et de ramener l'expédition de Nordenskiold.

Russie

La *Revue russe* prétend que dans les cercles compétents de Saint-Pétersbourg, il est très sérieusement question d'un mariage entre le grand-duc héritier Michel Alexandrovitch, frère de l'empereur Nicolas II, et une fille du duc de Connaught, frère du roi d'Angleterre.

Japon

A la suite d'une entente entre le cabinet et le parti du marquis Ito, le programme de constructions navales du Japon exigeant une dépense de 115 millions de yens, pourra être exécuté dans un espace de dix années.

Somaliland

D'après l'agence *Paris-Nouvelles*, le War Office a demandé d'urgence au vice-roi des Indes l'envoi de 5,000 chameaux pour assurer la ligne de communication entre Bohottle et Berbera. Les moyens de transport actuels sont absolument insuffisants pour ravitailler les colonnes engagées dans l'intérieur du pays.

On n'a encore reçu au War Office aucune nouvelle de l'attaque du mullah contre Galadi, et du combat qui s'en serait suivi.

République Argentine

L'association des résidents allemands et d'origine allemande établis dans cette république est constituée.

Dans l'assemblée constitutive, les orateurs ont répudié toute idée tendant à favoriser les plans de conquête à la Plata, attribués à l'empereur Guillaume.

Le seul objectif de la ligue est de garantir les intérêts des Allemands et de leur assurer une administration loyale de la justice par les autorités argentines.

La presse de Buenos-Ayres paraît approuver cette initiative, en disant qu'elle doit être une invitation aux gouvernants argentins à extirper les vices politiques, administratifs et judiciaires du pays.

On sait qu'il est question d'organiser au Brésil une association semblable des résidents allemands. A ce propos, l'officieux journal d'outre-Rhin *Grenzbolen* dit que l'Allemagne devrait demander aux Etats-Unis de modifier leur doctrine de Monroë, de manière à permettre à l'Allemagne de concentrer sa politique de colonisation sur le Brésil. Il préconise une loi rendant obligatoire pour les émigrants allemands de se diriger vers le Brésil, à l'exclusion de tout autre pays, cette contrée étant la mieux appropriée à l'immigration allemande et à la formation d'un état purement allemand dans le Nouveau-Monde.

Le canal de Panama

On envoie de Washington au *Daily Telegraph* de Londres des nouvelles de plus en plus pessimistes sur les dispositions du Congrès de Colombie à l'égard du traité Hay-Herran.

La session extraordinaire du Congrès colombien, dont on espérait la convocation pour le 15 juin, serait presque abandonnée, et il faudra attendre l'ouverture de la session ordinaire le 20 juillet. Bref, les perspectives de la ratification paraissent très mauvaises au département d'Etat de Washington, qui espère cependant que le président Marroquin, lequel est favorable au traité, trouvera dans la Constitution un moyen de se passer du Congrès.

La Constitution en vigueur autorise le président, en temps d'état de siège, à promulguer des décrets ayant force de loi, pourvu qu'ils soient contresignés par tous les ministres. Or, l'état de siège régnant encore en Colombie, à la suite de la révolution libérale de trois ans, le président et ses ministres auraient donc le pouvoir discrétionnaire de ratifier le traité sans le concours du Congrès, dont la validité pourrait être contestée parce qu'il a été élu sous le régime de la loi martiale.

On croit au département d'Etat que le président Marroquin usera de ce pouvoir si, comme le bruit s'en est répandu, l'isthme de Panama proclame son indépendance plutôt que d'être privé plus longtemps du canal interocéanique. Les Etats-Unis considéreraient la simple ratification présidentielle comme parfaitement suffisante.

Australie

Notre correspondant de Londres nous apprend qu'une difficulté sérieuse semble devoir s'élever entre le gouvernement australien et sa métropole : une loi nouvelle oblige le premier à n'accorder de subside, pour le service postal, qu'à des navires où aucun des matelots ni des employés n'appartient à une race de couleur. M. Drake, son maître des postes, a déclaré que si le gouvernement britannique refusait d'admettre la même condition dans ses cahiers des charges, l'Australie se verrait obligée d'avoir son service particulier de vapeurs postaux.

AFFAIRES MILITAIRES

ARMÉE

Le médecin inspecteur Dieu, directeur du service de santé au ministère de la guerre, est atteint par la limite d'âge et passe au cadre de réserve.

LES INSPECTIONS. — A Poitiers, le général Peigné, commandant du 9e corps d'armée, venu pour inspecter la garnison, a prononcé devant les officiers une allocution dont voici un extrait :

Vos devoirs militaires peuvent se résumer dans cette formule qui était inscrite sur les étendards de la première République :

« Discipline et soumission aux lois ».

La discipline est un axiome pour l'armée, et cette discipline, bien entendu n'est nullement contraire à la Liberté. — L'Egalité existe pour nous tous sur le champ de bataille. — Quant à la Fraternité, nous devons la pratiquer tous les jours.

Comme je vous l'ai dit, l'armée a le devoir de se soumettre aux lois, et cela vous est d'autant plus facile qu'elle reste étrangère à la préparation de ces lois, puisque, avec juste raison, le législateur a pris le soin de la tenir à l'écart de la politique en ne donnant pas aux militaires l'occasion de faire acte d'électeurs. Chacun de vous doit donc se soumettre... ou se démettre, suivant le mot de Gambetta.

On annonce également de Poitiers qu'à la suite de l'inspection médicale des casernements, qui a été récemment passée par ordre du ministre de la guerre, un bataillon du 125e quitterait la garnison en octobre prochain : deux des compagnies seraient envoyées à Parthenay et deux à Thouars.

ACCIDENT DE CHEVAL. — On mande de Châlons que le lieutenant Desbordes, du 156e régiment d'infanterie, qui fut ces jours derniers victime d'une chute de cheval, est mort sans avoir repris connaissance.

MARINE

LE VICE-AMIRAL MARÉCHAL. — Plusieurs journaux ont annoncé que le vice-amiral Maréchal, qui commande l'escadre d'Extrême-Orient, rentre en France à la suite de dissentiments qui seraient survenus entre lui et le ministre de la marine.

Le *Matin* dit qu'il lui a été déclaré au cabinet du ministre qu'on ignore le retour de l'amiral qui, certainement, ne rentrerait pas en France sans en avoir demandé l'autorisation, et que, d'autre part, aucune difficulté ne s'est élevée à aucun moment entre l'amiral Maréchal et M. Pelletan.

ADMISSION A LA RETRAITE D'UN COMMISSAIRE GÉNÉRAL. — Le *Journal officiel* publie ce matin le décret d'admission à la retraite, sur sa demande, du commissaire général Bergis.

M. Bergis, qui avait été le chef du secrétariat particulier de l'amiral Aube, fut longtemps directeur de la comptabilité générale au ministère de la marine et avait été ensuite appelé à continuer ses services à Toulon. Il avait été brusquement déplacé en mars dernier et envoyé à Lorient; il avait encouru, disait-on, la disgrâce du ministre en raison de son attitude à propos de l'organisation du corps des administrateurs de l'inscription maritime.

M. Bergis aurait été atteint par la limite d'âge le 21 août 1904.

NOMINATION D'UN SOUS-DIRECTEUR. — M. Guilbert, chef de bureau, est nommé sous-directeur de l'administration centrale de la marine à compter du 1er mai.

M. Guilbert compte exactement à cette date un an de service comme chef de bureau; un décret tout récent a spécialement autorisé la nomination au grade de sous-directeur des chefs de bureau ayant plus de vingt ans de service dans l'administration centrale de la marine.

Le capitaine de frégate Mauger embarquera comme officier en second sur le croiseur cuirassé *Latouche-Tréville*.

Silhouettes de musiciens

TAINE (1)

Ce grand esprit comprenait la musique et ce noble cœur l'aimait.

Taine a fort bien défini la musique d'église, telle qu'on la pratique aujourd'hui, lorsqu'il a écrit au sortir d'un mariage : « Très bel opéra, » analogue au cinquième acte de *Robert le Diable*. Mais *Robert le Diable* est plus religieux. »

Il a parlé spirituellement de la musique de salon, qui n'a rien de commun, il le savait bien, avec la musique de chambre. Et de la musique de théâtre et des théâtres de musique, il a dit encore d'excellentes choses, entre autres celles-ci : « On n'entend bien un opéra qu'au piano ». Alors « des fragments de mélodie s'élèvent; on les comprend si bien! On se trouve si vite face à face avec l'âme charmante du maître! On est si heureux d'être délivré des acteurs, de la rampe, de la friperie théâtrale, de tous les voiles qui se mettaient entre son sentiment et notre sentiment! »

Entre l'un et l'autre il existe un voile encore, et non le moins épais : le public. Taine ne l'a pas oublié. « Ce public, a-t-il dit, se compose pour les trois quarts de gens qui veulent s'amuser et qui viennent écouter un grand poème dramatique comme on va au café ou au Vaudeville. »

Pour ces diverses raisons, en matière de musique de théâtre, « il ne faut pas trop vérifier ses plaisirs. » Taine eut un jour l'idée de faire le bilan de sa dernière soirée à l'Opéra. Ayant compté ses sensations agréables dans une colonne et, dans une autre colonne, ses sensations désagréables, il trouva comme balance à son débit : 2 francs, plus 10 francs pour son fauteuil d'orchestre. Total : 12 francs de perte sèche. Vu l'augmentation du prix des places, il perdrait davantage aujourd'hui.

Il a parlé de certains maîtres de la musique non pas en musicien, mais, ce qui vaut mieux, en homme. Sans rien savoir peut-être de leur métier, il a tout deviné de leur génie. Il a dit : « La température de Verdi (notez l'expression physique et même physiologique) est celle d'un combattant, d'un révolté, d'un homme indigné qui a longtemps concentré son indignation et qui, souffrant, tendu, éclate tout d'un coup comme un orage... Vulgaire, puissant, vivant, violent, les nerfs et les muscles tendus, en homme qui n'épargne rien, ni de lui ni d'autrui, il veut pressurer et absorber d'un trait toute la substance de la passion et du plaisir, sauf à tomber un instant après sur le carreau ». Je ne vois pas ce que la pure critique musicale pourrait ajouter ou reprendre à l'ébauche de cette grande figure.

Le peintre en a peint de plus grandes encore, et les plus beaux portraits que nous ayons en France de Mozart et de Beethoven, c'est la main de Taine qui les a tracés.

Un soir, en écoutant *Cosi fan tutte*, il s'aperçoit que la pièce n'a pas le sens commun et, loin de s'en plaindre, il s'en félicite : « Est-ce qu'un rêve doit être vraisemblable? Est-ce que la vraie fantaisie, le sentiment pur et complet ne peut pas planer au-dessus des lois de la vie?... Je ferai, poursuit-il, comme le musicien. J'oublierai l'intrigue. La pièce est satirique et bouffonne; je veux, avec lui, la voir sentimentale et tendre. Sur le théâtre, il y a deux coquettes Italiennes qui rient et mentent; mais, dans la musique, personne ne ment et personne ne rit; on sourit tout au plus; même les larmes sont voisines du sourire. » Taine a raison encore, et c'est bien un élément du génie du Mozart que ces transpositions d'idéal et ces mensonges délicieux. Enfin, lorsqu'il conclut : « Son fonds est l'amour absolu de la beauté accomplie et heureuse », pour le coup la ressemblance est parfaite et dans ce peu de mots le génie de Mozart tient tout entier.

Beethoven également, Taine l'a vu tout entier.

Il a vu l'homme, « dans sa vieille houppelande, sous son chapeau bossué, avec ses grosses épaules, sa barbe inculte, sa grande chevelure hérissée, marchant pieds nus dans la rosée du matin... sombre d'ordinaire, hypocondriaque, et tout d'un coup traversé par des accès de gaieté étrange... en tout disproportionné et incapable de s'accommoder à la vie. »

Il a vu l'âme aussi. Ce n'est pas au théâtre, ce n'est pas dans les salons qu'elle lui fut révélée; c'est dans l'humble chambre et par le génie — qui se communiquait à lui seul — d'un grand artiste inconnu. En des pages qui rappellent un peu la manière d'Hoffmann et celle de Grillparzer (je songe surtout au *Musicien pauvre*), Taine a raconté ses visites à son ami Wilhelm Kittel, et les nuits qu'il passait à l'entendre. Le « tête à tête » (c'est le titre du récit) a quelque chose d'intime et de grandiose à la fois. « Toujours du Beethoven, Wilhelm! mais longuement, et tout ce qui te viendra. » A Wilhelm, un soir, tout Beethoven était venu. « Il joua d'abord deux ou trois sonates complètes, puis des morceaux de symphonie, des fragments de sonates pour piano et violon, un air de *Fidelio*... » Enfin, comme s'il n'avait rien joué encore : « A présent, me dit Wilhelm, écoute. » Et il commença le dernier morceau de la dernière sonate. » Alors Taine, à son tour, commence et poursuit jusqu'au bout une analyse musicale admirable d'intelligence autant que d'émotion. Voilà les pages qu'il faut lire pour savoir comment, il y a cinquante ans, Taine a compris et senti Beethoven; comment les derniers chefs-d'œuvre du maître, les plus profonds, ceux où notre œil se perd quelquefois en des abîmes de lumière, ont enchanté ce regard plus ferme et ne l'ont pas ébloui.

Autant qu'en artiste, et peut-être plus souvent, Taine a parlé de musique en philosophe et en historien. Fidèle à sa théorie du « moment », il a fortement établi la dépendance réciproque et comme la solidarité nécessaire par où le développement de la musique au dix-neuvième siècle et l'esprit ou le génie même de ce siècle furent étroitement unis.

Mais surtout il a bien connu la nature de notre art. Il a montré que cette nature est double, les sons constituant toujours « des ensembles de parties liées à la fois par leurs rapports mathématiques et par la correspondance qu'ils ont avec les passions et les divers états intérieurs de l'être moral ». En effet, c'est là toute la condition de la musique et toute sa beauté; c'est tout son esprit et toute son âme.

« Ce que j'aimais surtout en lui, a dit Taine de quelqu'un, c'était son goût pour les idées générales ». Chez le grand penseur aussi, voilà ce que les musiciens eux-mêmes peuvent et doivent aimer. Il a formulé pour eux quelques vérités essentielles. Et la musique sans doute ne s'y réduit pas; mais elle s'y rapporte, elle s'y rattache, et qui les ignore ou les oublie risque de ne jamais la comprendre ni la goûter tout entière.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Elections législatives

Loire. — On sait qu'une élection doit avoir lieu le 7 juin prochain, dans la 2e circonscription de Montbrison, en remplacement de M. Dorian, décédé. Par une lettre datée du 1er mai, M. J. Mollon, président de l'Alliance républicaine démocratique de Feurs, offrait la candidature à M. Lépine, préfet de police, et lui demandait l'autorisation d'annoncer officiellement cette candidature. M. Lépine vient de répondre par la lettre suivante dans laquelle il accepte conditionnellement la candidature.

Monsieur le président et cher concitoyen,

Votre lettre si cordiale mérite une réponse précise, et je vous l'eusse adressée plus tôt si je n'en avais été empêché jusqu'ici par d'autres devoirs. Il me suffit d'ailleurs de vous répéter ce que j'ai déjà eu l'occasion d'écrire à quelques amis.

Je ne désire pas être candidat, parce que je n'ambitionne pas, pour le moment, le mandat de député. D'ailleurs, la 2e circonscription de Montbrison compte assez d'hommes ayant donné des gages au parti républicain et rendu de longs services pour qu'il ne soit besoin d'ajouter un nom de plus aux candidats déjà connus, parmi lesquels le congrès de Montrond pourra utilement faire son choix.

Pour moi, je ne vois qu'une hypothèse dans laquelle je pourrais me départir de cette réserve; c'est celle où, contre toute probabilité, l'entente ne pourrait s'établir, au sein du congrès, sur un autre nom que le mien et où la cause que nous avons tous à cœur de défendre vous paraîtrait menacée. Dans ce cas, mais dans ce cas seulement, je serai candidat, candidat d'union républicaine; car mon nom ne peut signifier autre chose et je veux rester fidèle à mon passé républicain. D'ici là, permettez-moi de rester dans le rang.

Je vous prie de croire, mon cher président, à mes sentiments dévoués et cordiaux.

LÉPINE.

(1) *Voyage en Italie. — Philosophie de l'art. — Vie et opinions de Frédéric-Thomas Graindorge.*

Les fonctions de préfet de police et l'exercice d'un mandat législatif ne sont pas incompatibles. On assure que, dans le cas où M. Lépine serait élu, le gouvernement n'aurait pas l'intention de se priver de ses services comme préfet de police.

PAS-DE-CALAIS. — Une élection législative doit avoir lieu, dimanche prochain, dans l'arrondissement de Montreuil sur-Mer, par suite de l'invalidation de M. Truy.

On sait déjà que le docteur Morel, maire et conseiller d'arrondissement, est le candidat républicain, contre M. Truy, le député invalidé.

M. Destrez, nationaliste, déjà candidat aux élections générales de 1902 au premier tour de scrutin, vient de faire sa déclaration de candidature à l'élection du 10 mai.

NOUVELLES DU JOUR

Le président de la République a reçu hier le prince Ferdinand de Bulgarie, accompagné du colonel Markof, son premier aide de camp. Les honneurs militaires lui ont été rendus par le poste de l'Elysée, porté à l'effectif d'une compagnie.

Le prince a été salué à sa descente de voiture par M. Mollard, introducteur des ambassadeurs, et le commandant Huguet. Il a été accueilli en haut du perron par MM. Combarieu et le général Dubois, secrétaires généraux de la présidence, qui l'ont conduit auprès du président de la République.

Après s'être entretenu cordialement avec M. Loubet, le prince a demandé à présenter ses hommages à Mme Loubet.

Dix minutes après, le président de la République, accompagné par le général Dubois, est allé rendre sa visite au prince Ferdinand de Bulgarie.

Le président de la République a également reçu, dans l'après-midi, sir Edmund Monson, ambassadeur d'Angleterre, qui venait, d'ordre de son souverain, renouveler au président l'expression de la satisfaction du roi Edouard VII, à la suite de son voyage en France.

Le président de la République a quitté Paris dans la soirée, pour Montélimar, où il doit passer quelques jours.

Il était accompagné de Mme Loubet, de M. Paul Loubet, du commandant Roullet, et de M. Henry Poulet.

A son arrivée à la gare de Lyon, le chef de l'Etat a été salué par M. Combes, président du conseil; M. Delcassé, ministre des affaires étrangères; le général Faure-Bigbet, gouverneur militaire de Paris; MM. de Selves et Lépine, Mollard, Combarieu, le général Dubois, Cavard.

M. Loubet a été conduit à son wagon-salon par MM. Dervillé, président du conseil d'administration de la compagnie P.-L.-M.; Noblema